



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(XLII)/17
12 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

QUARANTE-DEUXIEME SESSION
7 – 12 mai 2007
Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

DECISION 3(XLII)

INVENTAIRE FORESTIER MULTI-RESSOURCES SERVANT D'OUTIL POUR LA GESTION DURABLE DES FORETS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant la Décision 2(XXIX) qui signale le plein engagement du Conseil à avancer le plus rapidement possible vers la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT ;

Reconnaissant que les inventaires forestiers multiresources, de par les vastes enjeux dont ils sont porteurs et l'importance fondamentale de l'exactitude et de la fiabilité des données, offrent un intérêt éminent pour de nombreux Membres ;

Conscient en outre de l'ampleur des ressources nécessaires à la conduite d'un inventaire forestier et de l'importance d'une planification et d'une préparation minutieuses de l'exécution d'un tel inventaire ;

Notant qu'un inventaire forestier multi-ressources, exact et actualisé, est indispensable pour assurer la gestion durable des forêts dans le cadre large de l'amélioration de la gouvernance et de la valorisation des services environnementaux, en plus de l'objectif d'assurer une offre de bois pérenne et une information à jour sur la présence d'essences nobles ;

Notant en outre le dialogue en cours sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) que produisent la déforestation et la dégradation des forêts dans le contexte du changement climatique ;

Reconnaissant les informations précieuses et l'expertise dont dispose la FAO ;

Accueillant avec satisfaction le récent rapport de la Mission de diagnostic, qui préconise que la Papouasie-Nouvelle-Guinée engage des actions prioritaires conduisant à la mise en gestion durable de ses forêts tropicales ;

Notant que la constitution d'informations à jour, issues d'un inventaire forestier couvrant un large champ de données, a été définie par la Mission diagnostic OIBT en Papouasie-Nouvelle-Guinée comme la plus urgente des priorités ;

Décide de :

1. Prier le Directeur exécutif d'engager deux consultants pour examiner et synthétiser l'expérience internationale pertinente des protocoles d'inventaire forestier multi-ressources les plus récents concernant notamment le bois, les produits forestiers non ligneux, le carbone, les enjeux socioéconomiques et les moyens d'existence des populations, en faisant de la situation de la Nouvelle-Guinée-Papouasie une étude de cas suivant les termes et modalités ci-annexés ;
2. Prier en outre le Directeur exécutif de faire le nécessaire pour qu'il soit rendu compte des

résultats de ces activités à la quarante-troisième session du Conseil à Yokohama en novembre 2007 ;

3. Autoriser le Directeur exécutif à solliciter des pays membres des contributions volontaires à concurrence de 105 000,00 dollars E-U destinées à financer les dépenses des activités susdites.

ANNEXE

A. Cahier des charges des Consultants sur l'étude des protocoles d'inventaire

En se rapprochant d'organisations comme la FAO, ainsi que des Membres intéressés :

- Définir les implications que comportent, pour le schéma d'inventaire et sa mise en oeuvre, la nécessité de mettre à la disposition des décideurs et acteurs de l'utilisation des forêts des informations allant au-delà de celles afférentes aux seules récoltes de bois, à savoir :
 - les taux de déboisement et dégradations des massifs forestiers ;
 - l'utilisation des inventaires dans l'intérêt d'une gouvernance forestière améliorée et transparente ;
 - des inventaires stratégiques sur les essences nobles et/ou les espèces menacées ; et
 - les conditions d'accès à des sources de financement nouvelles et supplémentaires, comme celles que peut représenter la réduction des émissions de gas à effet de serre (GES) afférentes à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le contexte du changement climatique.

B. Cahier des charges des Consultants relatif à l'étude de cas sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée

En étroite coopération avec les autorités compétentes de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les acteurs et intervenants clés du secteur :

- Analyser et résumer ce que sont les informations forestières de base, aujourd'hui disponibles en Papouasie-Nouvelle-Guinée, relatives au couvert forestier, aux stocks en croissance, aux constantes et caractéristiques de la régénération des forêts et des perturbations qui les affectent ;
- Déterminer et définir les critères applicables aux zones devant être incluses dans l'inventaire et les richesses devant être inventoriées ;
- Se concerter avec les acteurs pour cerner les questions de propriété et de jouissance foncières intéressant l'inventaire forestier ;
- Préparer le plan d'action budgétisé d'un inventaire multi-ressources en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui intègre les acquis de l'expérience internationale, les avis recueillis des acteurs, les compétences disponibles et le domaine de renforcement des capacités ;
- Définir un choix de différents schémas d'inventaires dans le plan d'action et analyser les implications de chacun en termes de compétences requises, de coûts et d'efficacité pour les différents utilisateurs ;
- Présenter le plan d'action de telle sorte qu'il puisse être aisément scindé en volets autonomes en vue de faire financer ceux-ci par une palette de bailleurs de fonds ou d'autres acteurs ;
- Travailler, pendant toute la durée des interventions en Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec deux consultants homologues locaux désignés qui auront pour rôle d'aider aux transferts de compétence et au renforcement des capacités ;
- Faciliter ensemble un atelier multi-acteurs où seront débattues les conclusions et affiné le plan d'action.

Budget indicatif

Rubriques et postes	Coût unitaire	Nombre d'unités	Coût	Coût par rubrique
<u>Honoraires</u>				
Deux consultants internationaux, deux mois chacun	10 000	4	40 000	40 000
<u>Voyages</u>				
Billets vols internationaux (PNG, Japon)	5 800	3	17 400	21 400
Billets vols intérieurs			4 000	
<u>Allocations de séjour</u>				
Per diem	220	60	13 200	13 200
<u>Autres postes</u>				
Consultants locaux mois	5 000	2	10 000	20 000
Frais d'atelier			10 000	
Total partiel			94 600	94 600
Frais d'administration (11 %)			10 400	10 400
Total			105 000	105 000

Ce budget indicatif suppose que le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée mette à la disposition des consultants des espaces de bureau et des services administratifs et logistiques pendant leur séjour dans le pays et qu'il prenne en charge les transports terrestres.

* * *